

Jean- Marie Coiffure et Onglerie

By Maria

Bd de Pérolles 28
1700 Fribourg

Formation de base Styliste ongulaire

650 CHF d'acompte à payer dans les 5 jours ouvrés lors de l'inscription à la formation Débutants de styliste ongulaire.
650 CHF à payer sur place (espèces, Twint, carte).

Horaires : dimanche et lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.

Programme sur deux jours :

- Matin (9h00 à 12h00) : théorie, anatomie de l'ongle, hygiène, matériel et produits, comptabilité et finance.
- Après-midi (13h00 à 18h00) : modèle nécessaire pour une pose complète au gel.

Jour 2 :

- Matin : dépose et remplissage.
- Après-midi : pose de vernis permanent.

Modèles nécessaires :

- Jour 1 après-midi et jour 2 matin : un modèle.
- Jour 2 après-midi : un deuxième modèle.

Pour tout autre renseignement, je reste disponible au 079 419 63 37 par WhatsApp ou téléphone.

L'acompte de 650 CHF n'est pas remboursé si le cours n'a pas été annulé au moins 72 heures à l'avance.

Jean- Marie Coiffure et Onglerie

By Maria

Bd de Pérolles 28
1700 Fribourg

Formation de base Styliste ongulaire

Le kit de départ comprend :

un paquet de tips, des blocs ponce, des limes ,
un rouleau de chablons, un pousse-cuticules, un
coupe-cuticules, une guillotine pour tips, un set
de pinceaux, une petite brosse à ongles, un
plumeau, une lampe UV, une base gel, un gel de
construction, une finition gel, un adhésif et un
cleaner.

Un support complet de la formation.

Contrat de Formation de Styliste Ongulaire

Objet :

Ce contrat concerne la formation de styliste onguilaire pour débutants, dispensée par Jean Marie Coiffure et Onglerie by Maria.

Durée de la Formation :

La formation se déroulera sur deux jours consécutifs, aux dates suivantes : [Dates de la Formation].

Conditions Générales :

1. ****Documents et Fiches :** Toutes les fiches et documents fournis lors de la formation sont strictement réservés aux participants formés chez Jean Marie Coiffure et Onglerie by Maria. Ils ne peuvent être utilisés ou copiés pour d'autres personnes.

2. **Attestation de Participation :** A la fin de la formation, une attestation de participation sera délivrée au nom de Jean Marie Coiffure et Onglerie by Maria.

3. **Aucune Formation Officielle :** Actuellement, il n'existe aucune école, CFC ou AFP en Suisse offrant une formation plus officielle dans ce domaine.

4. **Engagement :** En signant ce contrat, le participant reconnaît avoir pris connaissance et accepté les termes de ce document.

Objectifs de la Formation :

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Connaître l'ongle.
- Connaître et maîtriser les outils et le matériel.
- Choisir le matériel professionnel adéquat.
- Maintenir une hygiène impeccable pour la sécurité des clientes.
- Réaliser des manucures sans blessures.
- Effectuer des poses avec chablon et capsules.
- Travailler avec le gel, l'acrygel et le semi-permanent.
- Faire une dépose sans endommager l'ongle et réaliser un remplissage.
- Calculer la facturation, fixer les prix et gérer une comptabilité simple.

Signature :

En signant ce document, le participant s'engage à respecter les conditions énoncées ci-dessus.

Participant :

Signature : _____
Nom : _____
Date : _____

Jean Marie Coiffure et Onglerie by Maria :
Signature : _____
Nom : _____
Date : _____